

40	26/06/2019	BE 0426.734.276	41	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19223.00280	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination: **INADI S.A.**
 Forme juridique: Société anonyme
 Adresse: Avenue Jacques Georgin N°: 2 Boîte:
 Code postal: 1030 Commune: Schaerbeek
 Pays Belgique
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0426.734.276

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 13-08-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 14-05-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.4.1, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.14, C 6.17, C 6.18.2, C 6.20, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

<p style="text-align: center;">LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</p>
--

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

MARCHANT Bernard

Avenue de l'Espinette Centrale 23
1640 Rhode-Saint-Genèse
BELGIQUE

Début de mandat: 07-08-2015

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

LEMAIRE Francis

Rue Eisknippchen 48
9517 Weidingen
LUXEMBOURG

Début de mandat: 07-08-2015

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

ADELBRECHT Eric

Rue des Camps 9
5100 Jambes (Namur)
BELGIQUE

Début de mandat: 07-08-2015

Fin de mandat: 29-05-2018

Administrateur

LAPRAILLE Erwin

Rue du Chpateau Kleffelt 16
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 15-06-2018

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur

CLT-UFA SA

LU
Boulevard Pierre Frieden 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

Début de mandat: 07-08-2015

Fin de mandat: 11-05-2021

Administrateur délégué

Représenté directement ou indirectement par:

DELUSINNE Philippe

Donderveldstraat 63
1650 Beersel
BELGIQUE

N°	BE 0426.734.276		C 2.1
----	-----------------	--	-------

PRICEWATERHOUSECOOPERS REVISEURS D'ENTREPRISES SCRL (IRE B00009)

BE 0429.501.944

Woluwedal 18

1932 Sint-Stevens-Woluwe

BELGIQUE

Début de mandat: 10-05-2016

Fin de mandat: 14-05-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

SLANGEN Géraldine (IRE A2412)

Réviseur d'entreprise

Rue Vlsé-Voir 81ABC

4000 Liège

BELGIQUE

N°	BE 0426.734.276		C 2.2
----	-----------------	--	-------

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.226.652</u>	<u>1.349.952</u>
Immobilisations incorporelles	6.2	21	9.663	15.505
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	1.205.487	1.322.944
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	1.017.972	1.192.671
Mobilier et matériel roulant		24	187.515	75.796
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		54.477
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	11.503	11.503
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	11.503	11.503
Actions et parts		284	9.732	9.732
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	1.771	1.771
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>7.659.412</u>	<u>8.095.213</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	7.539.567	7.877.767
Créances commerciales		40	7.036.040	7.450.931
Autres créances		41	503.527	426.836
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53		
Actions propres		50		
Autres placements		51/53		
Valeurs disponibles		54/58	6.818	7.047
Comptes de régularisation	6.6	490/1	113.026	210.399
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	8.886.064	9.445.165

N°	BE 0426.734.276	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES				
Capital	6.7.1	10/15	1.830.400	1.967.757
Capital souscrit		10	1.000.000	1.000.000
Capital non appelé		100	1.000.000	1.000.000
Primes d'émission		101		
Plus-values de réévaluation		11		
Réserves		12		
Réserve légale		13	162.000	162.000
Réserves indisponibles		130	100.000	100.000
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
Bénéfice (Perte) reporté(e)		133	62.000	62.000
	(+)/(-)	14	668.400	805.757
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	108.291	1.945.231
Provisions pour risques et charges		160/5	108.291	1.945.231
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	108.291	1.945.231
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	6.947.374	5.532.178
Dettes à plus d'un an	6.9	17		
Dettes financières		170/4		
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	6.612.043	5.158.319
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	3.408.921	3.243.471
Fournisseurs		440/4	3.408.921	3.243.471
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	1.109.395	1.501.996
Impôts		450/3	127.368	659.145
Rémunérations et charges sociales		454/9	982.027	842.851
Autres dettes		47/48	2.093.727	412.851
Comptes de régularisation	6.9	492/3	335.331	373.859
TOTAL DU PASSIF		10/49	8.886.064	9.445.165

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	16.336.261	17.737.017
Chiffre d'affaires	6.10	70	15.731.443	17.184.273
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71		
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	604.817	552.445
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		299
Coût des ventes et des prestations		60/66A	15.117.798	16.794.684
Approvisionnements et marchandises		60	56.305	16.475
Achats		600/8	56.305	16.475
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	10.485.262	10.095.819
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	4.216.480	4.424.890
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	358.639	424.951
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8		-21.879
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	1.112	6.507
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		1.847.921
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	1.218.463	942.333
Produits financiers		75/76B	818	413
Produits financiers récurrents		75	818	413
Produits des immobilisations financières		750	818	413
Produits des actifs circulants		751		
Autres produits financiers	6.11	752/9		
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières		65/66B	18	359
Charges financières récurrentes	6.11	65	18	359
Charges des dettes		650		
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	18	359
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)		9903	1.219.263	942.388
Prélèvements sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat (+)/(-)	6.13	67/77	340.880	372.950
Impôts		670/3	394.675	374.286
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	53.795	1.335
Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)		9904	878.383	569.437
Prélèvements sur les réserves immunisées		789		62.000
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)		9905	878.383	631.437

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	(+)/(-) 9906	1.684.140	867.757
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-) 9905	878.383	631.437
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-) 14P	805.757	236.319
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2		62.000
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921		62.000
Bénéfice (Perte) à reporter	(+)/(-) 14	668.400	805.757
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7	1.015.740	
Rémunération du capital	694	1.015.740	
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXXX	28.874
8022		
8032		
8042		
8052	28.874	
8122P	XXXXXXXXXXXX	13.369
8072	5.842	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	19.211	
211	9.663	

N°	BE 0426.734.276	C 6.3.2
----	-----------------	---------

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8192P	XXXXXXXXXX	7.847.568
8162	118.738	
8172		
8182		
8192	7.966.307	
8252P	XXXXXXXXXX	
8212		
8222		
8232		
8242		
8252		
8322P	XXXXXXXXXX	6.654.898
8272	293.438	
8282		
8292		
8302		
8312		
8322	6.948.335	
23	1.017.972	

N°	BE 0426.734.276	C 6.3.3
----	-----------------	---------

MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8193P	XXXXXXXXXXXX	784.381
8163	116.601	
8173		
8183	54.477	
8193	955.459	
8253P	XXXXXXXXXXXX	
8213		
8223		
8233		
8243		
8253		
8323P	XXXXXXXXXXXX	708.585
8273	59.359	
8283		
8293		
8303		
8313		
8323	767.944	
24	187.515	

N°	BE 0426.734.276	C 6.3.5
----	-----------------	---------

AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	18.490

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

8195

18.490

Plus-values au terme de l'exercice

8255P

XXXXXXXXXXXX

Mutations de l'exercice

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

Plus-values au terme de l'exercice

8255

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325P

XXXXXXXXXXXX

18.490

Mutations de l'exercice

Actés

8275

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

8325

18.490

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

26

N°	BE 0426.734.276	C 6.3.6
----	-----------------	---------

IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Plus-values au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	54.477
8166		
8176		
8186	-54.477	
8196		
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27		

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXX	9.732
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	9.732	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	284	9.732	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXX	1.771
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8	1.771	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

N°	BE 0426.734.276	C 6.6
----	-----------------	-------

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53		
8686		
8687		
8688		
8689		

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Charges à reporter

Exercice
113.026

N°	BE 0426.734.276	C 6.7.1
----	-----------------	---------

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	1.000.000
100	1.000.000	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Parts sociales S.D.V.N.

Codes	Montants	Nombre d'actions
	1.000.000	5.346.000
8702	XXXXXXXXXX	5.346.000
8703	XXXXXXXXXX	

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0426.734.276		C 6.8
----	-----------------	--	-------

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT

Provision litige
Provision litige social

Exercice
97.310
10.981

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

	42	
--	----	--

Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

	8912	
--	------	--

Dettes ayant plus de 5 ans à courir

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

	8913	
--	------	--

DETTES GARANTIES
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

	9061	
--	------	--

N°	BE 0426.734.276	C 6.9
----	-----------------	-------

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	

Codes	Exercice
8922	
8932	
8942	
8952	
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

Impôts	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
Rémunérations et charges sociales	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	127.368
450	
9076	
9077	982.027

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer	
Produits à reporter	

Exercice
325.081
10.250

N°	BE 0426.734.276	C 6.11
----	-----------------	--------

RÉSULTATS FINANCIERS

PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES

Amortissement des frais d'émission d'emprunts

Intérêts portés à l'actif

Réductions de valeur sur actifs circulants

Actées

Reprises

Autres charges financières

Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances

Provisions à caractère financier

Dotations

Utilisations et reprises

Ventilation des autres charges financières

Intérêts de retards

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
6501		
6503		
6510		
6511		
653		
6560		
6561		
		318

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76		<u>299</u>
Produits d'exploitation non récurrents	76A		299
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		299
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8		
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66		<u>1.847.921</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	66A		1.847.921
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620	-1.836.940	1.847.921
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	1.836.940	
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises

Codes	Exercice
9134	394.675
9135	425.245
9136	30.571
9137	
9138	
9139	
9140	
	115.000

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	1.850.415	1.930.429
9146	1.586.222	1.540.469
9147	1.157.163	888.819
9148		0

N°	BE 0426.734.276	C 6.15
----	-----------------	--------

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Placements de trésorerie

Actions

Créances

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

Résultats financiers

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

Cessions d'actifs immobilisés

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Garanties personnelles et réelles

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

Autres engagements financiers significatifs

AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION

Immobilisations financières

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

Créances

A plus d'un an

A un an au plus

Dettes

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1		
280		
9271		
9281		
9291	5.915.173	6.716.576
9301		
9311	5.915.173	6.716.576
9321		
9331		
9341		
9351	2.849.933	2.293.515
9361		
9371	2.849.933	2.293.515
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461		
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0426.734.276	C 6.15
----	-----------------	--------

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Néant

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	
9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	13.147
95061	
95062	
95063	7.000
95081	
95082	
95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0426.734.276	C 6.18.1
----	-----------------	----------

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation*:

RTL GROUP SA
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand
LU
Boulevard Pierre Frieden 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

Si l'(les) entreprise(s) mère(s) est (sont) de droit étranger, lieu où les comptes consolidés dont question ci-avant peuvent être obtenus*:

RTL GROUP SA
Boulevard Pierre Frieden 43
1543 Luxembourg
LUXEMBOURG

* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0426.734.276	C 6.19
----	-----------------	--------

Règles d'évaluation

RESUME DES REGLES D'EVALUATION (A.R. ART. 15)

Les présentes règles d'évaluation tiennent compte :

a) des règles de l'A.R. du 30.01.2001 qui ne sont pas retranscrites ici

b) des règles particulières arrêtées ci-après

Dans tous les cas où ni l'A.R. du 30.01.2001 ni les règles particulières ne permettent de déterminer une valeur, cette dernière sera appréciée in casu par le Conseil d'Administration de manière prudente et raisonnée.

1. Amortissements des immobilisations corporelles

Ces diverses immobilisations sont valorisées à leur prix d'acquisition et amorties de la manière suivante au prorata temporis suivant date facture :

" Licences : 3, 4, 5 et 7 ans

" Immeubles : 33 ans

" Installations techniques :

- Investissements émetteurs liés au plan de fréquence : en fonction de la durée restante de la licence radios

- Matériel audios / vidéos : 7 à 10 ans

- Cablages techniques / aménagements studios/CDM/Télémesure : 12 ans

- Antennes/émetteurs : 10 ou 12 ans

- Matériel informatique : 4 ou 5 ans

- Véhicule technique : 5 ans

" Mobilier :

- Mobilier de bureaux : 5 ans

- Mobilier techniques : 5, 10 et 12 ans

" Matériel informatique bureautique : 3 ou 4 ans

" Matériel roulant : 4 à 5 ans

" Immobilisations en cours et les acomptes versés : pas d'amortissements.

Les investissements dont la valeur commerciale unitaire n'atteint pas 250 € sont pris en charge durant l'exercice.

2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur prix d'acquisition et font l'objet d'une réduction de valeur en cas de moins value durable.

3. Stock matières premières

Sans objet.

4. Créances à un an au plus

Ces créances figurent à l'inventaire à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées individuellement par créance douteuse afin de faire apparaître leur valeur de réalisation estimée.

5. Placements de trésorerie

Les actions reprises dans le portefeuille sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, les obligations à leur valeur nominale.

Des réductions de valeur sont actées lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à la valeur d'acquisition ou nominale, la cotation en euros au 31 décembre étant prise comme référence.

6. Provisions pour risques et charges

La valorisation des provisions pour risques et charges doit répondre aux critères de prudence, sincérité et bonne foi.

7. Provisions et dettes fiscales estimées

Les dotations à ces comptes de provisions sont conformes aux dispositions légales et fiscales en la matière.

8. Comptes de régularisation

Les comptes de régularisation comportent des prorata d'intérêts, des charges à reporter et des charges à imputer.

Ils ont pour but de donner à la date du bilan une image fidèle de la situation de l'entreprise et de fournir une évaluation aussi précise que possible du résultat.

9. Les échanges publicitaires :

Le poste des échanges publicitaires est compensé chaque année en recettes et charges de façon à s'annuler. Cette compensation n'a aucun impact sur le résultat avant impôt.

10. Les frais à refacturés :

Le poste refacturation de frais à charge de tiers est compensé chaque année en recettes et charges de façon à s'annuler. Cette compensation n'a aucun impact sur le résultat avant impôt.

11. Les ATN :

Jusqu'en 2016, les avantages de toutes natures étaient présentés en compte "62 - Rémunérations, charges sociales et pensions" et en "74 - Autres produits d'exploitation" pour le même montant.

A partir de 2017, les avantages de toutes natures sont compensés étant donné qu'il ne s'agit pas d'une charge salariale pour la société.

Le montant des avantages de toutes natures s'élève à 79.914,29 EUR pour 2017 et 83.040,32 EUR pour 2016.

12. Les frais de personnel repris dans le bilan social (C10) excluent les indemnités de préavis payées dans le cadre du plan de transformation Evolve. Ces charges sont considérées comme non récurrentes et non représentatives d'heures prestées. Les impacts sont présentés en annexe C6.12.

INADI SA

Avenue Jacques Georgin 2
B 1030 Schaerbeek

RAPPORT DE GESTION DE INADI S.A.

Afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018

Messieurs,

Conformément aux articles 95 à 96 du Code des Sociétés et aux statuts de notre société, nous vous présentons ci-après notre rapport de gestion afférent à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018.

A ce rapport, sont joints les comptes annuels de la société soumis à votre approbation.

I. Evolution des affaires et faits marquants de l'exercice

Pour rappel, la Direction a, en date du 14 septembre 2017 et conformément au prescrit légal, informé le Conseil d'Entreprise de l'Unité Technique d'Exploitation (UTE) RTL Belgium de l'intention de mettre en œuvre ce plan de transformation (dénommé #Evolve) induisant notamment un plan de licenciement collectif régi par la Loi Renault. Ce dernier plan présentait une estimation de départ de 105 personnes pour l'UTE, dont 9 personnes pour la société. Les comptes annuels au 31.12.2017 tenaient compte de l'impact de ce plan comptabilisé en Charges d'exploitation non-récurrentes à concurrence de 1.848 K€.

Au cours de l'exercice 2018, la provision constituée en 2017 a été utilisée à hauteur de 1.837 K€.

Au cours de l'année 2018, les activités de la société ont été bien évidemment impactées par la mise en œuvre du plan en mars 2018 ; elles ont néanmoins été poursuivies en mettant progressivement en place une transformation des structures de production antérieurement exploitées notamment en ce qui concerne le Management.

Par ailleurs, Bel RTL atteint en 2018 une part de marché de 13,6%, contre 13,0% en 2017. Sa part de marché atteint 15,2% sur sa cible, les plus de 35 ans.

II. Comptes annuels

2.1. Bilan

Le total bilantaire s'établit au 31.12.18 à KEUR 8.886 comparé à KEUR 9.445 un an auparavant.

Les actifs immobilisés s'élèvent à KEUR 1.227 au 31.12.18 contre KEUR 1.350 au 31.12.17.

Les créances commerciales à un an au plus s'élèvent à KEUR 7.036 au 31.12.18 contre KEUR 7.451 au 31.12.17.

Les autres créances s'élèvent à KEUR 504 au 31.12.18 contre KEUR 427 un an auparavant.

Les valeurs disponibles s'élèvent à KEUR 7 au 31.12.18 contre KEUR 7 au 31.12.17.

Les comptes de régularisation à l'actif s'élèvent à KEUR 113 au 31.12.18 contre KEUR 210 au 31.12.17.

Les capitaux propres s'élèvent à KEUR 2.846 au 31.12.18, avant affectation du résultat, contre KEUR 1.968 au 31.12.17.

Les provisions et impôts différés s'élèvent à KEUR 108 au 31.12.18 contre KEUR 1.945 au 31.12.17. La diminution de ce poste provient d'une utilisation de la provision en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Les dettes commerciales se chiffrent à KEUR 3.409 au 31.12.18 contre KEUR 3.243 au 31.12.17.

Les dettes fiscales sont de KEUR 127 au 31.12.18 contre KEUR 659 au 31.12.17.

Les dettes salariales et sociales s'élèvent à KEUR 982 au 31.12.18 contre KEUR 843 au 31.12.17.

Les autres dettes s'élèvent à KEUR 1.078 au 31.12.18 contre KEUR 413 au 31.12.17.

Les comptes de régularisation au passif s'élèvent à KEUR 335 au 31.12.18 contre KEUR 374 au 31.12.17.

2.2. Résultats

2.2.1. Chiffre d'affaires et résultat d'exploitation

Le Conseil d'administration a décidé de présenter des comptes annuels en compensant les produits et charges découlant de transactions d'échanges publicitaires depuis l'exercice 2009.

Les ventes d'espace publicitaire, hors échanges, s'établissent à KEUR 15.731 à fin 2018, contre KEUR 17.184 au terme de l'exercice 2017 (-8,45%).

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à KEUR 605 à fin 2018, contre KEUR 552 en 2017 et représentent majoritairement les refacturations de prestations et autres frais divers par INADI SA.

Les charges d'exploitation, hors échanges, diminuent de 9,98% et s'élèvent à KEUR 15.118 au 31.12.18 contre KEUR 16.795 au 31.12.17.

Les biens et services divers, hors échanges, s'établissent au 31.12.18 à KEUR 10.485 contre KEUR 10.096 au 31.12.17.

Les rémunérations s'établissent à KEUR 4.216 au 31.12.18 contre KEUR 4.425 au 31.12.17.

Les charges d'exploitation non récurrentes s'élèvent à KEUR 0 au 31.12.18 contre KEUR 1.848 au 31.12.17. Ce poste comprend principalement les charges et l'utilisation de la provision en relation avec le point détaillé au paragraphe I du présent rapport.

Le résultat d'exploitation s'établit dès lors à KEUR 1.218, en augmentation de KEUR 276 par rapport à 2017, année durant laquelle un résultat d'exploitation de KEUR 942 a été enregistré.

2.2.2. Résultat Financier

Les produits financiers s'élèvent à KEUR 1 au 31.12.18 contre KEUR 0 au 31.12.2017.

Les charges financières s'élèvent à KEUR 0 au 31.12.2018 contre KEUR 0 au 31.12.17.

2.2.3. Résultat Net

Après prise en considération des impôts sur le résultat 2018 pour un montant de KEUR 341, le résultat de l'exercice s'établit à KEUR 878

2.3 Evolution des principaux indicateurs financiers

Les ratios sont calculés avant l'affectation du résultat

2.3.1. Rentabilité

La marge brute s'établit à 9,65 % du chiffre d'affaires, en augmentation par rapport à 2017 (7,59%).

2.3.2 Liquidité

Le ratio de liquidité au sens large («current ratio») est de 1,29 (vs 1,46 en 2017), ce qui signifie que le total des actifs circulants restreints suffit à couvrir l'ensemble des engagements à court terme.

2.3.3. Solvabilité

Le degré global d'indépendance financière, avant rémunération du capital, (capitaux propres/total passif) s'établit à 32,03 % contre 20,83 % en 2017.

2.3.4. Valeur ajoutée

La valeur brute ajoutée se chiffre à KEUR 5.795 au 31.12.18 contre KEUR 7.625 en 2017. Par travailleur, elle s'établit à KEUR 101 contre KEUR 119 en 2017.

III. Affectation du Résultat

Le résultat de l'exercice s'établit à EUR 878.382,98.

Tenant compte d'un bénéfice reporté au 31.12.2017 de EUR 805.756,61, le bénéfice à affecter s'élève à EUR 1.684.139,59 bénéfice que nous vous proposons de répartir comme suit :

- Rémunération du capital : 5.346.000 actions à EUR 0,19 brut	1.015.740,00 EUR
- Bénéfice à reporter	668.399,59 EUR

Il est proposé que le dividende soit mis en paiement le 15 juin 2019.

Conformément au prescrit de l'article 96 du Code des Sociétés, nous confirmons ne pas avoir connaissance de risque ou incertitude auquel INADI S.A. soit confrontée.

IV. Evénements subséquents

Outre ce qui est précisé au sein du présent rapport de gestion, aucun événement important de nature à porter gravement préjudice à la société et aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler depuis la clôture de l'exercice.

V. Risque ou incertitude significatifs

Conformément au prescrit de l'article 96 du Code des Sociétés, nous confirmons ne pas avoir de connaissance de risque ou incertitude auquel INADI S.A. soit confrontée.

VI. Activités de recherche & Développement

Etant donné la nature des activités mises en œuvre au cours de l'exercice dans le cadre de l'objet social, la société n'a engagé aucune dépense de recherche et développement.

VII. Achats d'actions propres

La société n'a procédé à aucun achat d'actions propres.

VIII. Succursale

La société n'a pas de succursale.

Fait à Bruxelles, le 15 mars 2019.

Pour le Conseil d'Administration,

CLT-UFA SA
Administrateur délégué
Représentée par
Philippe DELUSINNE

Bernard MARCHANT
Administrateur

Francis LEMAIRE
Administrateur

Erwin LAPRAILLE
Administrateur

INADI SA

Rapport du Commissaire à l'Assemblée générale des
Actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2018

Le 30 avril 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Inadi SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'Assemblée générale du 10 mai 2016, conformément à la proposition du Conseil d'administration et après approbation de cette proposition par le Conseil d'entreprise. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'Assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de Inadi SA durant douze exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un total du bilan qui s'élève à EUR 8.886.064,13 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice de l'exercice de EUR 878.382,98.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier.

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1^{er}, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce code et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Liège, le 30 avril 2019

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par

Géraldine Slangen
Réviseur d'Entreprises

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

227

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	31,6	22,8	8,8
Temps partiel	1002	50,1	28	22,1
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	57,5	36,8	20,7
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	49.340	37.708	11.632
Temps partiel	1012	48.814	26.824	21.990
Total	1013	98.154	64.532	33.622
Frais de personnel				
Temps plein	1021	2.602.270	2.032.282	569.988
Temps partiel	1022	1.614.210	828.119	786.091
Total	1023	4.216.480	2.860.401	1.356.080
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	45.034	29.869	15.165

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	63,9	41,7	22,2
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	105.507	69.202	36.305
Frais de personnel	1023	4.424.890	2.978.323	1.446.566
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	53.799	36.914	16.885

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	31	49	59
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	31	7	36,3
Contrat à durée déterminée	111		42	22,7
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	23	26	37,7
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	5	3	7,9
de niveau supérieur non universitaire	1202	8	14	13,9
de niveau universitaire	1203	10	9	15,9
Femmes	121	8	23	21,3
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	2	2	3,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	3	6	7
de niveau universitaire	1213	3	15	11
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	31	49	59
Ouvriers	132			
Autres	133			

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,3	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	682	
Frais pour l'entreprise	152	13.223	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	2	42	24,7
210	2		2
211		42	22,7
212			
213			

Sorties

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	6	46	32
310	6	4	8,9
311		42	23,1
312			
313			
340			
341			
342	5	4	7,9
343	1	42	24,1
350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	22	5811	5
Nombre d'heures de formation suivies	5802	223	5812	80
Coût net pour l'entreprise	5803	25.116	5813	8.328
dont coût brut directement lié aux formations	58031	16.842	58131	6.195
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	12.558	58132	4.164
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	4.284	58133	2.031
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5	5831	5
Nombre d'heures de formation suivies	5822	152	5832	168
Coût net pour l'entreprise	5823	8.570	5833	8.755
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	